

Proposition FRAIS DE SANTE - PSA

"Tarif complémentaire adapté au régime Local Sécurité Sociale"

PRESTATIONS	Remboursement Sécurité Sociale	Remboursement C.P.M.	Remboursement Total	COTISATION 2010	
				Age	Montant
FRAIS MEDICAUX - médecin généraliste - médecin spécialiste - radiologie - laboratoire médical	90 % du TR* Sécurité sociale	60 % du TR	150 % du TR	- 30 ans	14,90 €
30 ans				16,20 €	
31 ans				17,40 €	
32 ans				18,60 €	
PACK MEDECINE ALTERNATIVE ostéopathes, diététiciens, chiropracteurs, acupuncteurs	Néant	Forfait de 45 €**	Forfait de 45 €**	33 ans	19,80 €
34 ans				21,00 €	
35 ans				22,20 €	
36 ans				23,40 €	
AUXILIAIRES MEDICAUX - infirmier(e) - masseur - kiné	90 % du TR	60 % du TR	150 % du TR	37 ans	24,60 €
38 ans				25,87 €	
PHARMACIE	15%***-80%-90%	Ticket modérateur	100 % du TR	39 ans	26,33 €
TRANSPORTS	100 % du TR	-	100 % du TR	40 ans	26,91 €
PETIT ET GRAND APPAREILLAGE	90 % du TR	60 % du TR	150 % du TR	41 ans	27,51 €
PROTHESE AUDITIVE	90 % du TR	60 % du TR	150 % du TR	42 ans	28,12 €
OPTIQUE - monture-verres	90 % du TR	Forfait de 200,00 €	90 % du TR + forfait de 200,00 €	43 ans	28,75 €
- lentilles refusées	Néant	Forfait de 45,73 €	Forfait de 45,73 €	44 ans	29,39 €
DENTAIRE - soins	90 % du TR	10 % du TR	100 % du TR	45 ans	30,04 €
- prothèses acceptées	90 % du TR	210 % du TR ****	300 % du TR	46 ans	30,71 €
- orthodontie	100 % du TR	100 % du TR	200 % du TR	47 ans	31,39 €
- prothèses (SPR) refusées par la Sécurité Sociale	Néant	Forfait de 152,45 €	Forfait de 152,45 €	48 ans	32,09 €
HOSPITALISATION - frais de séjour	100 % du TR	100 % du TR	100 % du TR	49 ans	32,77 €
- honoraires médicaux	100 % du TR		200 % du TR	50 ans	33,45 €
- forfait journalier	100 % du TR		100 % du TR	51 ans	34,14 €
- chambre particulière	Néant		Chambre particulière	52 ans	34,85 €
- maternité	100 % du TR	Chambre particulière	Chambre particulière	53 ans	35,57 €
CURE THERMALE	90 % du TR	Forfait de 152,45 €	90 % du TR plus Forfait de 152 45 €	54 ans	36,31 €
ASSISTANCE A DOMICILE	Néant	Inclus	Inclus	55 ans	37,06 €
				56 ans	37,83 €
				57 ans	38,61 €
				58 ans	39,41 €
				59 ans	40,24 €
				60 ans	41,13 €
				61 ans	42,03 €
				62 ans	42,95 €
				63 ans	43,90 €
				64 ans	44,86 €
				65 ans	45,55 €

* TR : Tarif de Remboursement de la Sécurité Sociale

** 3 consultations de 15 € sur présentation note d'honoraires

*** Vignettes oranges : Prise en charge en 2010

**** Plafond dentaire à 900 € par an

- TOUS NOS FORFAITS SONT ANNUELS ET PAR PERSONNE
- FONDS DE SECOURS EXCEPTIONNELS(subvention pour reste à charge)
- ACCES AUX CENTRES MUTUALISTES (tiers-payant) optique, dentaire, orthodontie, audio-prothèse...
- Garanties conformes à la législation des "CONTRATS RESPONSABLES"

Actes de prévention réglementaire : prise en charge de tous les actes de prévention (figurant sur la liste établie par l'arrêté du 8 Juin 2006), dans la limite des prestations garanties par le contrat

- CADEAUX DE PARRAINAGE

COTISATION MENSUELLE 2010

Adultes : par tranches d'âges : voir colonnes de droite ci-dessus

Enfants jusqu'à 20 ans : 12,00 € par enfant à charge